



Association sportive : Assemblée Générale

publié le 30/11/2022

L'assemblée générale indispensable au bon fonctionnement de l'association sportive du collège aura lieu **Lundi 05/12/2022 de 12h30 à 13h30**.

Tous les élèves adhérents sont invités à participer : ils doivent s'inscrire auprès des professeurs d'EPS pour organiser le passage à la cantine et être excusés de cours si nécessaire de 13h à 14h.

Ordre de jour : rapport d'activités de l'an dernier, élection du bureau, projets et budget.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.